

# PROCES VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL DE CODALET du 17 juin 2020

L'an deux mille vingt et le 17 juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de CODALET s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

**Étaient présents** le Maire Président de séance, Michel LLANAS, Isabelle AUBRY, Christine BATARDIERE, Jhoanni CONESA, Florence DEGEILH, Pascal DUFLOT, Frédéric GALIBERT, Marina GUYON, Patrick MASSELOT, Emmanuelle PUY.

**Était absente Excusée** : Christine RIERA, qui donne procuration à Patrick MASSELOT

Isabelle AUBRY est désignée secrétaire de séance.

A la demande du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, DECIDE par délibération de se réunir à HUIS CLOS, en application de la circulaire du 17 mars 2020.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers, constate que le quorum est atteint, proclame la validité de la séance et cite le pouvoir reçu. Il soumet au vote le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020 qui est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le maire demande au conseil l'ajout d'une délibération sur les indemnités des élus du 2<sup>e</sup> trim. 2020.

Le Conseil, après avoir entendu le président, délibère ainsi qu'il suit :

**Indemnités des élus** renonciation pour le 2<sup>e</sup> trimestre. 2020 : Accord à l'unanimité.

La séance se poursuit avec les délibérations prévues à l'ordre du jour.

### **Création et composition des commissions communales**

A l'unanimité ont été constituées les commissions comme suit et désignés les membres ci-après :

**N° 1** : Commission des travaux et appels d'offre : Vice-Président : Patrick MASSELOT

Pascal DUFLOT- Marina GUYON

**N° 2** : Commission communication : Site : Frédéric GALIBERT-

bulletin communal et indépendant : Jhoanni CONESA

**N° 3** : Commission des finances : Vice-Présidente : Isabelle AUBRY

Florence DEGEILH- Marina GUYON- Christine BATARDIERE

**N° 4** : Commission sécurité : Michel LLANAS - Frédéric GALIBERT

**N° 5** : Commission animation et culture : Vice-Président : Frédéric GALIBERT

Toiles : Emmanuelle PUY- Florence DEGEILH avec Monique AUGUSTY

ESTANY : Frédéric GALIBERT- Emmanuelle PUY- Florence DEGEILH- avec Marie Claude SEQUER et-Marguerite NICOLAU

Eglise : Marie-Claude SEQUER, Marguerite NICOLAU, Anne MASSELOT, NURIA

Comité des fêtes : Frédéric GALIBERT- Christine RIERA- Emmanuelle PUY-  
Florence DEGEILH- Jhoanni CONESA

Cérémonies : le conseil municipal présent à ces moments

**N° 6** : Agriculture-Forêt-Environnement-Ecologie : Vice-présidente : Christine  
BATARDIERE- Christine RIERA- Jhoanni CONESA

**N° 7** : Commission Communale Aide Sociale CCAS :

Elues : Christine BATARDIERE- Florence DEGEILH et suppléante Emmanuelle PUY

Externes : Marie-Claude SEQUER et Marguerite NICOLAU

**N° 8** : Comité consultatif : nouveaux délégués de quartiers à solliciter et confirmer les anciens

**N° 9** : Commission impôts directs : 24 propositions vont être envoyées de la commune : Serge  
JUANCHICH, ancien Maire- Michel NICOLAU- Gilbert BONNEIL et autres électeurs de Codalet.

### **Délégations et attributions au Maire**

Attributions spécifiques au Maire : approuvé et validé

Délégués Com Com : Frédéric GALIBERT- Michel LLANAS

Délégué correspondant défense/sécurité/tempête : Michel LLANAS

Délégués syndicats de commune (titulaires en 1<sup>ère</sup> position et suppléants en 2<sup>e</sup> position) :

SYDEL 66 :	Frédéric GALIBERT- Jhoanni CONESA
S.I. CANAL BOHERE:	Jhoanni CONESA- Patrick MASSELOT
SIVU CONFLENT:	Michel LLANAS- Patrick MASSELOT
SPANC 66 :	Isabelle AUBRY- Pascal DUFLOT
AICO :	Christine BATARDIERE- Pascal DUFLOT

**Indemnités de fonctions 4 élus** : 12.75% Maire et 4.5% pour les 3 adjoints à compter du 1<sup>er</sup> juillet  
2020. Voté à l'unanimité

Délégation de fonction et signature est donnée au

- 1<sup>er</sup> Adjoint, Frédéric GALIBERT pour les ACTES URBANISME
- 2<sup>e</sup> Adjoint, Patrick MASSELOT : TRAVAUX, ETAT CIVIL et PERSONNEL COMMUNAL
- 3<sup>e</sup> Adjointe, Isabelle AUBRY : BUDGET COMMUNAL et FINANCES
- Attachée, Marie Jo TORA : signatures pour le bon fonctionnement du service.

**Régime indemnitaire 3 agents** : aucune modification pour les trois agents titulaires communaux.

Voté à l'unanimité

**Demande aides financières commune pour toutes les institutions :**

Voté à l'unanimité pour accorder ce pouvoir au Maire

**Autorisation recrutement temporaire : agent contractuel**

Voté à l'unanimité

**Délibération principe : remplacement agent centre gestion P.O. :**

Voté à l'unanimité

**Taux impositions taxes directes locales 2020**

Frédéric GALIBERT avec un rappel historique de l'évolution de l'impôt communal, la suppression de la taxe d'habitation source principale des ressources de la commune, les conséquences de la tempête Gloria et le COVID. Un débat s'installe.

Proposition : augmentation des parts communales : Taxe Foncière Bâtie à 18,07 %

et Taxe Foncière Non Bâtie à 29,13 %

Voté à l'unanimité

**Question diverse**

Le Maire informe l'assemblée sur la sortie du dispositif « Police municipale » pour raison budgétaire : réunion du 11 juin en Mairie de Prades et courrier de l'ancien et nouveau conseil municipal.

A 22H15 la séance est levée.

La Secrétaire de Séance :

Isabelle AUBRY



Le Maire :

Michel LLANAS

